

GARDEZ LE LIEN AVEC LA MSA DES CHARENTES



Vous connecter
charentes.msa.fr
+ de 150 services en ligne disponibles
depuis votre espace privé 7j/7

UNE ASSISTANCE INTERNET A VOTRE ÉCOUTE

Notre assistance internet vous accompagne
dans l'utilisation des services en ligne

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 :
03 20 900 500 (appel non surtaxé)



Nous téléphoner
05 46 97 50 50

nos téléconseillers sont à
votre disposition
du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30
& le vendredi de 8h30 à 12h30.



Nous rencontrer
Un accueil sur RDV
Appelez le 05 46 97 50 50

LA MSA TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

■ L'AVMA : Villages de vacances, *mer, campagne ou montagne*



- Normandie,
- Bretagne,
- Loire Atlantique,
- Vendée,
- Pyrénées,
- Cantal,
- Alpes.

Catalogue et informations
01.41.63.86.87
www.avma-vacances.fr

N.B. : **Domaine de Pyrène - Centre AVMA de Cauterets (64)**
Parc national des Pyrénées, accueille, plus particulièrement, les ressortissants
MSA des Charentes (Tarifs promotionnels et réductions)

05.62.92.12.12 – <http://domainedepyrene.fr>



= **un courrier bien expédié**
un dossier + vite traité

Tous vos courriers sont à adresser à :
MSA des Charentes
1 bd de Vladimir
CS 60000
17106 Saintes Cedex

MSA des Charentes
Action Sanitaire et Sociale
1 bd de Vladimir
CS 60000
17106 SAINTES Cedex



vous informer

Aide aux vacances et aux activités socio-éducatives

- Les conditions d'attribution
- Le montant de l'aide

Valable du 01/05/2025 au 30/04/2026

charentes.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Aide aux vacances et ALSH

Les conditions d'attribution

- ❖ Vous avez des enfants de moins de 18 ans à l'ouverture du droit (nés après le 30/04/2007)
 - ❖ Vous êtes affiliés en prestations familiales à la MSA des Charentes
- Ou

Vous êtes affiliés en assurance maladie à la MSA des Charentes et vous n'êtes pas allocataire CAF (dans ce cas fournir une attestation de la CAF pour l'ensemble de la famille).

Comment utiliser le bon ?

Un bon est à utiliser pour un seul type de vacances et un seul séjour. À chaque nouveau séjour, le bon pourra être réimprimé ou photocopié et sera à transmettre au Service Action Sanitaire et Sociale.

Le bon est à retourner dûment complété par l'organisme de vacances ou l'école, (voir indication au dos du bon vacances).

Le bon ne pourra pas être retourné après le 30 juin 2026.



Le montant de l'aide MSA

	Participation journalière de la MSA ⁽¹⁾ selon base de calcul ASS
Vacances, Séjours et Activités socio éducatives	de 0 à 1100 €

Sans les parents • Mini camps (1 à 4 nuits) • Camps de vacances pour adolescents • Séjours socio-culturels, voyages scolaires éducatifs et sportifs • Classes transplantées (mer, neige, verte) • Centres de vacances et Colonies • Familles d'accueil agréées (forfait)	12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 €
Avec les parents • Vacances AVMA (Association Vacances MSA) (14 nuits maxi) ⁽²⁾ • Vacances familiales (prise en charge des frais d'hébergement des enfants uniquement) (14 nuits maxi) ⁽³⁾	12,00 € 6,00 €

- ⁽¹⁾ Le montant de l'aide ne pourra en aucun cas être supérieur aux frais réellement à charge de la famille.

⁽²⁾ Uniquement séjour avec pension complète ou demi-pension dans l'un des 8 centres AVMA.

⁽³⁾ Le séjour doit avoir lieu uniquement pendant les vacances scolaires pour les enfants âgés au minimum de 3 ans (scolarité obligatoire)

Le montant de l'aide MSA

Type de séjours Nombre de jours	SANS LES PARENTS Toutes formes de vacances et séjours	AVEC LES PARENTS	
		Séjours AVMA	Vacances familiales
Maximum	Sans limitation	14 nuits	14 nuits

Comment obtenir le bon ?

- ❖ Vous avez bénéficié de prestations familiales de la MSA des Charentes, vous recevez automatiquement un bon vacances, dans la mesure où vous répondez aux conditions de ressources.